

Bulletin d'inscription – à retourner à :

SFMG - Dépt Formation - 141 avenue de Verdun – Bât. A - 92130 ISSY- LES MOULINEAUX

NOM (en lettres capitales svp) :	
PRENOM :	
ADRESSE (Pro) :	
CP :	VILLE :
TEL (Pro) :	Portable :
E-mail :	
Logiciel médical utilisé :	



Votre inscription doit s'accompagner de :

- 1. Une copie de l'attestation de contribution à la formation professionnelle, pour l'exercice d'activité 2023 ou 2022** (document téléchargeable à partir du site de l'URSSAF : www.urssaf.fr) ;
- 2. La dernière journée (19 octobre 2024) est payante individuellement car non financée par le FAF-PM. Le tarif est de 250 €** (déductible de vos charges).
Vous accompagnerez votre inscription d'**1 chèque de 250 €**, à l'ordre de la SFMG
(Chèque encaissé la semaine suivant la formation)
- 3. 3 chèques de caution de 250 euros chacun**, à l'ordre de la SFMG (**rendus à l'issue de la formation, sous réserve de la remise de l'attestation de cotisation à la formation professionnelle continue, encaissé au bout de 30 jours dans le cas contraire**).
Toute absence à une des journées de formation implique l'encaissement de la caution.

Je m'inscris au cycle d'Initiation aux techniques de l'hypnose en médecine générale :

6-7 septembre **et** 27-28 septembre **et** 18-19 octobre 2024

Lieu : Hôtel BAYA à Capbreton

La SFMG prend en charge les frais de déplacements des médecins adhérents, à jour de leur cotisation annuelle (montant 2024 : 40 € pour une toute première adhésion ; 85 € pour un renouvellement) dans la limite de 150 euros (base tarif seconde classe SNCF, sur présentation des titres de transports originaux – Plus de détails sur www.sfmg.org